

Ville de Monthey  
Urbanisme, Bâtiments & Constructions  
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 76 02  
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :  
Bulletin officiel No 42 du 20.10.2017  
Piliers du 20.10.2017  
au 20.11.2017

Monthey, le 18 octobre 2017

N/réf. ECO/gp

## MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérante : Logipro Sàrl, Route du Bas 8, 1873 Val d'Illicz.  
Situation : parcelle No 6074, folio 39, au lieu-dit « Champ Rarin », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'561'660/1'121'335; dossier déposé le 6 octobre 2017.

Objet : modification de la distribution/surface des deux appartements et modification partielle des façades Nord et Est de la villa mitoyenne autorisée le 12 décembre 2016.
- Requérante : Logipro Sàrl, Route du Bas 8, 1873 Val d'Illicz.  
Situation : parcelle No 6074, folio 39, au lieu-dit « Champ Rarin », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'561'660/1'121'335; dossier déposé le 6 octobre 2017.

Objet : fermeture du couvert de l'appartement Ouest de la villa mitoyenne autorisée le 12 décembre 2016, par la pose de vitrages coulissants latéraux.
- Requérante : RTB Corvaglia Sàrl, Rte du Simplon 81, 1895 Vionnaz.  
Situation : parcelle No 2178, folio 38, au lieu-dit « Croire », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'420/1'121'110; dossier déposé le 11 octobre 2017.

Objet : construction d'une villa Minergie, d'un cabanon de jardin et des aménagements extérieurs y relatifs.
- Requérante : Mme Jacqueline Bonacini, Rue du Collège 2, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 706, folio 8, au lieu-dit « Grands Confins », située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'307/1'122'726; dossier déposé le 12 septembre 2017.

Objet : remplacement de la chaudière à mazout.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 20 novembre 2017 à 18.00 heures